Rapport annuel de la commission régionale de l'arbitrage - Saison 2024/25

Saison 2024-25

La CRA s'est trouvée dans une situation difficile à la suite de la démission de son président Jonas Schnidrig et de l'annonce de démission de sa membre Aliénor Roten. La présidence a donc été reprise par Florian Corboud et Florent Lamon a assumé seul l'intégralité des tâches opérationnelle liées au championnat et à la coupe (répartition, suivi des arbitres, etc.…)

En parallèle, nous avons poursuivi le travail déjà entrepris lors des saison 2022 à 2024 dans le cadre de la formation et de la promotion de l'arbitrage, ce qui a permis de former près de 30 nouveaux arbitres régionaux. Le contingent d'arbitres se trouve donc à nouveau dans une évolution positive avec une légère augmentation du nombre et l'arrivée de nombreux jeunes.

Afin de permettre un fonctionnement optimal, la CRA a également dû mettre en place des processus dans le domaine de la gestion des FM et des marqueurs. Il est apparu que les clubs ne parviennent pas toujours à transmettre les informations nécessaires, ce qui pose des problèmes de concordance dans les données et crée une grande surcharge de travail.

En fin de saison 2024-25, la CRA a eu le plaisir de recruter 2 nouveaux membres fraichement licenciés. Nous nous réjouissons donc de collaborer avec Coralie Germanier et Zacharie Revaz au sein de la CRA.

Saison 2025-26

La saison à venir est déjà en pleine préparation et de nombreux défis s'offre à nouveau à la CRA. L'intégration des nouveaux membres est en cours et se fera progressivement aux cours des saisons à venir. Les tâches principales que nous allons assumer seront les suivantes :
- Administration, coordination et planification : Assumé par le président avec le soutien des tous les membres
- Formation: Assumé par le responsable de la formation avec le soutien de tous les membres. Pour cette saison, le président assume encore le rôle de responsable de la formation.
- Répartition des arbitres : Cette tâche opérationnelle est assumée par Florent Lamon, responsable de la répartition et de la coordination opérationnelle pour le championnat et la coupe.

En annexe, la CRA doit procéder à l'archivage systématique des documents de chaque club en ce qui concerne les arbitres et les marqueurs, ainsi qu'à la surveillance des cotas d'arbitrage et au contrôle des FM. C'est pourquoi il est demandé aux clubs de transmettre de manière rigoureuse tous les documents demandés, à savoir notamment les listes de marqueurs complètes et les preuves de pratique des arbitres club afin que les bases de donnée puissent être mises à jour de manière fiable.

Enfin, mais il s'agit toutefois d'un thème particulièrement important, la CRA doit procéder au suivi et soutenir l'évolution des jeunes arbitres afin de leur permettre de progresser et de continuer à arbitrer pendant de nombreuses saison. C'est pourquoi elle a besoin du soutien des arbitres expérimentés et des RD. Les RD seront principalement engagés à ces tâches durant la saison à venir et la répartition des matchs sera faite en conséquence afin que les frais supplémentaires liés à ces tâches soient réduit au minimum nécessaire.

Président CRA SVRW
Florian Corboud